



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique et réglementation

Question au Gouvernement n° 2168

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Soisson.

M. Jean-Pierre Soisson. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, ma question concerne la mise en oeuvre des stages diplômante. Je considère que c'est une bonne idée qu'il ne faut pas abandonner. Vous avez d'ailleurs engagé une négociation et, connaissant vos talents, je vous fais confiance pour la faire aboutir avant le sommet pour l'emploi des jeunes prévu le 10 février prochain. Ces stages devraient reposer sur quelques idées simples. J'imagine qu'ils seront intégrés dans les études et donc effectués sous statut scolaire. Leur durée devrait être conforme à la réforme des études supérieures que vous envisagez, c'est-à-dire un semestre.

Je vous propose, quant à moi, de prévoir qu'ils pourront être effectués non seulement dans les grandes entreprises, mais également dans les administrations de l'État et les collectivités locales.

En ma qualité de président du Centre national de la fonction publique territoriale, je vous suggère de le faire intervenir pour assurer l'information des régions, des départements et des communes et organiser dès à présent, si vous le souhaitez, la formation des tuteurs. Disposant en effet d'une bonne expérience dans ce domaine, nous pouvons apporter notre pierre à l'édifice s'agissant de l'accueil des étudiants et du suivi des stages.

Ce faisant, les collectivités locales et le CNFPT pourraient répondre à l'appel lancé lundi dernier par le Président de la République et tendant à faire de 1997 l'année de l'emploi des jeunes. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe République et Liberté, du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Monsieur Soisson, vous avez raison sur deux points.

Tout d'abord, en effet, cette première rencontre avec l'expérience professionnelle qu'est le stage en entreprise est absolument capitale. Les jeunes pourront ainsi construire leur projet professionnel et trouver un emploi. Un changement profond va intervenir dans la perception des choses et la préparation d'un diplôme puisque, désormais, la rencontre avec une expérience professionnelle sera prise en compte pour l'obtenir dans le cadre du système de validation des acquis. C'est très important.

Ensuite, c'est vrai, cela demandera un très grand effort, d'autant qu'il faut que nous puissions offrir cette nouvelle possibilité à un maximum de jeunes. Grand effort de mobilisation de la part de toutes les entreprises, mais aussi, et, probablement, au-delà de celles-ci, dans tous les lieux où les jeunes peuvent rencontrer l'expérience, l'organisation et le service.

C'est pourquoi, l'idée que vous avez émise est intéressante. Je l'évoquerai dans le cadre des discussions que nous aurons et qui aboutiront, je l'espère, le 10 février, lors du sommet pour l'emploi des jeunes.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Soisson.

M. Jean-Pierre Soisson. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, ma question concerne la mise en oeuvre des stages diplômante. Je considère que c'est une bonne idée qu'il ne faut pas abandonner. Vous avez d'ailleurs engagé une négociation et, connaissant vos talents, je vous fais confiance pour la faire aboutir avant le sommet pour l'emploi des jeunes prévu le 10 février prochain. Ces stages devraient reposer sur quelques idées simples. J'imagine qu'ils seront intégrés dans les études et donc effectués sous statut scolaire. Leur durée devrait être conforme à la réforme des études supérieures que vous envisagez, c'est-à-dire un semestre.

Je vous propose, quant à moi, de prévoir qu'ils pourront être effectués non seulement dans les grandes entreprises, mais également dans les administrations de l'État et les collectivités locales.

En ma qualité de président du Centre national de la fonction publique territoriale, je vous suggère de le faire intervenir pour assurer l'information des régions, des départements et des communes et organiser dès à présent, si vous le souhaitez, la formation des tuteurs. Disposant en effet d'une bonne expérience dans ce domaine, nous pouvons apporter notre pierre à l'édifice s'agissant de l'accueil des étudiants et du suivi des stages.

Ce faisant, les collectivités locales et le CNFPT pourraient répondre à l'appel lancé lundi dernier par le Président de la République et tendant à faire de 1997 l'année de l'emploi des jeunes. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe République et Liberté, du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Monsieur Soisson, vous avez raison sur deux points.

Tout d'abord, en effet, cette première rencontre avec l'expérience professionnelle qu'est le stage en entreprise est absolument capitale. Les jeunes pourront ainsi construire leur projet professionnel et trouver un emploi. Un changement profond va intervenir dans la perception des choses et la préparation d'un diplôme puisque, désormais, la rencontre avec une expérience professionnelle sera prise en compte pour l'obtenir dans le cadre du système de validation des acquis. C'est très important.

Ensuite, c'est vrai, cela demandera un très grand effort, d'autant qu'il faut que nous puissions offrir cette nouvelle possibilité à un maximum de jeunes. Grand effort de mobilisation de la part de toutes les entreprises, mais aussi, et, probablement, au-delà de celles-ci, dans tous les lieux où les jeunes peuvent rencontrer l'expérience, l'organisation et le service.

C'est pourquoi, l'idée que vous avez émise est intéressante. Je l'évoquerai dans le cadre des discussions que nous aurons et qui aboutiront, je l'espère, le 10 février, lors du sommet pour l'emploi des jeunes.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Données clés

Auteur : [M. Soisson Jean-Pierre](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2168

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 janvier 1997, page 448

Réponse publiée le : 29 janvier 1997, page 448

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 janvier 1997